

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 15 avril 2025

Présents : Mme POLICON, Mrs BOUSSARD, DIAS, CHAMPION, ARNAUD.

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : **Amende 100.00 euros**

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
 - **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- ##### ➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
 - Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

➤ SENIORS : 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
 - Ou bien une équipe U20
 - Ou une équipe féminine U15F à 11.
 - Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
- ##### ➤ Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
 - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
 - Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS : 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS : 1 équipe
- Pas d'obligation.

POUR INFORMATION

D1 Tous les clubs sont en règle

D2 A et B Obligation de trois équipes de jeunes parmi U14 – U15 – U16 -U18 - Une des équipes peut être une équipe U15F ou U18F à 11.

534669 - Marolles FC

La Commission constate que le club ne répond pas aux obligations cette saison. Application de l'article 11.2.2.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1^{ère} saison d'infraction :

-Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ; **Ce retrait de points est effectuée à la fin de la saison.**

D3 A et B **ERRATUM** : Il n'y a pas de clubs en infraction

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées :

- Le lundi 21 avril 2025
- Les jeudis 1 - 8 et 29 mai 2025

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

INFORMATION IMPORTANTE

Dispositions Spéciales pour le Club AVENIR SPORTIF D'ORLY (Fin de Saison)

Suite à la réception du club et avec leur accord, les dispositions particulières suivantes sont mises en place jusqu'à la fin de la saison :

- **Matches Seniors D4** : Toutes les rencontres de l'équipe Seniors D4 se joueront à l'extérieur. *Le club devra prendre contact avec les adversaires pour envisager des inversions de match ou trouver un terrain de repli.*
- **Arbitres Officiels** : Toutes les rencontres du club (Seniors D4, U18 D3, U16 D2 et D3, U14 D3) seront couvertes par un arbitre officiel dont les frais seront à leur charge.
- **Sécurité des rencontres à Domicile, qui se joueront toutes sur le Stade Beltoise à Orly** *Pour tous les matchs se déroulant à domicile (à l'exception des Seniors D4, qui joueront obligatoirement à l'extérieur), la présence de la police municipale sera assurée. Le club se chargera de faire les démarches nécessaires.*
- **Matches sans date** : Le club doit contacter ses adversaires afin de fixer les dates des rencontres non planifiées. À défaut, ces dates seront fixées par la Commission.

Courrier de la LPIFF du 14/03/2025

Clubs débiteurs au titre du relevé du 31/12/2024 au 14/03/2025

Retrait d'1 POINT au classement suite à la non régularisation du relevé pour les clubs concernés :

860294 – VILLENEUVE ACADEMIE FC Catégories Séniors D2.A & D3.A / Séniors Féminines D1

560471 – VITRY 94 ACA FC Catégories CDM D1 / Séniors D4.A / Anciens D4

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT

28265310 - ES CAUDACIENNES / BANN ZAMMI Seniors D3.A du 13/04/2025

Courriel de ES Caudacienne indiquant l'indisponibilité de son terrain en raison d'un match de Football américain.

Réception de l'avis d'indisponibilité du terrain. ***Ce match est fixé au 27 avril***

28265309 - LIMEIL BREVANNES AJ / .PHARE ZARISSIEN Seniors D3.A du 13/04/2025

Match non joué suite au décès du Président du club. La commission présente ses sincères condoléances au club et à la famille.

La rencontre est reportée au 04/05/2025.

29577728 - AVS ORLY / GENTILLY AC Seniors D4.A du 23/03/2025

Reprise du dossier en retour du CD.

La Commission fixe la rencontre au 27/04/2025.

29577955 COM ARCUEIL 3 / FC MAROLLES 2 DU 30/03/2025

Reprise du dossier. *Absence excusée de COM Arcueil*

Audition de Mr Ben Hamed Yacine du club de FC Marolles

Courrier du courrier de Arcueil COM.

La commission prend note des explications fournies par le club de FC Marolles (établissement d'une feuille de match avec un résultat alors que la rencontre n'a pas eu lieu).

La commission :

- Donne match perdu aux deux équipes par pénalité (-1 point / 0 but)

- Inflige aux deux clubs une amende de 200.00 euros (établissement d'une feuille de match de complaisance)

COUPE SENIORS

CALENDRIER

¼ FINALE	27 AVRIL
½ FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des 1/4 de finales à jouer le 27 avril 2025 sur le terrain du club 1^{er} nommé (effectué par Mme FERREIRA)

-La rencontre FC Boissy / Bonneuil CSM est fixée au 30 avril à 20h (le club de Bonneuil jouant en Championnat le 27 avril.)
N°53309663

La commission demande la désignation de trois arbitres à la charge du club recevant – paiement le jour du match.

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finales à jouer le 27 avril sur le terrain du club 1^{er} nommé.

-La rencontre FC Champigny 2 / ASF Le Perreux est fixée au 30/04 (ASF Le Perreux jouant en championnat le 27 avril)
N°53310039.

La commission demande la désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant - paiement le jour du match.

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/4 FINALE	19 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Matches à jouer le 19 avril 2025 à 9h30

NEW TEAM VINCENNES / APSAP EMILE ROUX
WAYWOUYWEAR / APSAP HENRI MONDOR
AEROPORT PARIS / COMMUNAUX DE MAISONS ALFORT
CA VITRY / APSAP VILLE DE PARIS

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 19 AVRIL 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

CHAMPIONNAT CDM

29577097 - MACCABI CRETEIL/FRANCO PORTUGAIS VILLIERS CDM D1. Du 13/04/2025

Courrier de Maccabi Créteil du 11/04/25.

1^{er} forfait avisé de Maccabi Créteil.

29577063 - PORTUGAIS VINCENNES /ACADEMICA CHAMPIGNY CDM D1 du 02/02/2025 remis au 20/04/25

Lecture du courrier de Portugais Vincennes et du Parc du Tremblay du 13/04/25 (terrains fermés).

Pour info : Le Parc du Tremblay et la Commission l'avait souligné depuis le début de saison afin que les clubs puissent jouer avant.

La Commission donne match à jouer avant le 11/05/25 (en semaine), plus aucune date de disponible avant la fin de championnat. Avertir la Commission de la date retenue par les 2 clubs avant sa réunion du 26/04/25, faute de quoi la Commission neutralisera la rencontre.

COUPE CDM

CALENDRIER

1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 20 AVRIL 2025 à 09h30 sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

53301652 : MOLDAVIE / MINOTHOS DE BRAGA Coupe CDM du 20/04/2025

Le club Minothos de Braga ayant une rencontre de championnat à cette même date, **la commission fixe la rencontre au 27/04/2025.**

CHAMPIONNAT ANCIENS

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 20 AVRIL 2025 à 09h30 sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

CHAMPIONNAT +45 ANS

COUPE +45 ANS

CALENDRIER

1/4FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 20 AVRIL 2025 à 09h30 sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

CRITERIUM +55 ANS

DEPARTEMENTALE « FEMININ »

CHAMPIONNAT FEMININES

U15F

53156766 - AAS FRESNES / US IVRY 2 U15 F du 12/04/2025

Lecture de la FM.

2^{ème} Forfait de l'US Ivry2

53151866 - CRETEIL AC / ECOLE PLESSENNE U15 F du 03/05/2025

Courriel de Créteil AC du 14/02 pour disputer cette rencontre à 13h30, **accord de la commission sous réserve de l'accord écrit de Ecole Plésséenne -en attente-**

U13F

53156722 - FC CHAMPIGNY / ES VITRY U13 F du 13/04/2025

Lecture de la FM.

1^{er} Forfait de ES Vitry.

53156727 - CRETEIL AC / US ORMESSON U13 F du 03/05/25

Courriel de Créteil AC du 14/04/25, pour disputer cette rencontre le 3 mai 2025 à 13h30, **accord de la commission sous réserve de l'accord écrit de US Ormesson qui doit parvenir au District avant le 02/05/2025 à 12h00.**

COUPE FEMINIENS SENIORS

CALENDRIER

1/4 FINALE	26 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 26 avril sur le terrain du club 1^{er} nommé (effectué par MR Chevit Président CO Vincennes.

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match.
Club exempt : US Créteil Lusitanos.

COUPE FEMINIENS U15 à 8

CALENDRIER

1/4 FINALE	10 MAI
1/2 FINALE	31 MAI
Finale	A DETERMINER

Matches à jouer le 10 mai 2025

N°53295827 - FFC THIAIS / EL CHEVILLY

N°53295825 - VILLENEUVE AFC / VGA ST MAUR FF

N°53295830 - US FONTENAY / US CRETEIL LUSITANOS **se joue le 07/05/25**

N°..... - FC MAISONS ALFORT / **NOGENT OU US VILLEJUIF se joue le 19/04/25**

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 12 AVRIL 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

COUPE U20

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 27 avril à 15h, sur le terrain du club 1^{er} nommé (effectué par Mme Nyembmal)

La commission demande la désignation de trois arbitres officiels à la charge du club recevant -paiement le jour du match.

53309793 - CRETEIL LUSITANOS US / US RUNGIS Coupe U20 du 27/04/2025

Accord des deux clubs via footclub – Accord de la commission du 15/04/25.

Ce match se jouera le 23/04/2025 à 20h Stade Duvauchelle N° 4 - Synthé

53309792 - GENTILLY AC /FC VITRY ACADEMIE Coupe U20 du 27/04/2025

Accord des deux clubs via footclub - accord de la commission du 15/04/25.

Ce match se jouera le 19/04/2025 à 15h, stade Géo André à Gentilly

CHAMPIONNAT U18

29676698 - FC NOGENT 22/FC ST MANDE 21 U18 D3.B du 13/04/2025

Lecture de la FM.

2^{ème} forfait du FC Nogent 2.

29594825 AVS ORLY / VILLENEUVE AFC 2 U18 D3.A du 13/04/2025

Lecture de la FM et courrier de Villeneuve AFC du 13/04/25.

1er forfait de Villeneuve AFC.

COUPE U18

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Le Bureau du Comité de Direction du District du Val de Marne ayant décidé le retrait immédiat de toutes les équipes de AVS Orly encore qualifiées en Coupe du Val de Marne, sauf U14 et Football d'animation l'équipe de US Fontenay est qualifié pour la suite de la compétition.

Tirage au sort des ¼ de finale de la Coupe du Val de Marne U18 à jouer le 27/04/2025 (effectué par Mr Arnaud)

La commission demande la désignation de trois arbitres officiels à la charge du club recevant – paiement sur place.

CHAMPIONNAT U16

29533152 -US IVRY /RC JOINVILLE U16 D2.B du 18/05/2025

Accord des deux clubs via footclub – accord de la commission du 14/04/25 (Terrain indisponible).

Ce match se jouera le 04/05/2025.

28268662 - VALENTON FA / ASF LE PERREUX U16 D3.A du 13/04/2025

Lecture de la FM.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de FR Le Perreux, entraînant son forfait général – Rappel article 23.6 du RSG District 3 dernières rencontres de championnat.

2826854- FC BOISSY 21 / CAP CHARENTON 22 U16 D3.A du 30/03/2025

Reprise du dossier – Courriel de CAP Charenton du 07/04/25.

La commission renouvelle sa demande au club de FC Boissy des explications sur le déroulement de la rencontre et l'établissement de la feuille de match pour sa réunion du 22 avril 2025 – en attente -

28268747- AVS ORLY / CRETEIL AC U 16 D3.B du 30/03/2025

Reprise du dossier en retour du CD.

Ce match est fixé au 11/05/2025

COUPE U16

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 27/04/2025 à 13h (tirage effectué par MR Alex Huicu – FC Nogent)

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match.

53309898 - US CRETEIL LUSITANOS/ RC JOINVILLE Coupe U16 du 27/2025

Accord des deux clubs via footclub du 14/04/25– accord de la commission RC Joinville jouant en Coupe de Paris.

Ce match se jouera le 07/05/2025 à 19h00 Stade Duvauchelle 2 - Synthé

COUPE U16 AMITIE

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 27/04/2025 à 13h.

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match

CHAMPIONNAT U15

COUPE U15

CALENDRIER

½ FINALE 10 MAI
FINALE A DETERMINER

Tirage au sort des ½ finales à jouer le 10/05/2025

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant. Paiement le jour du match.

53260702 – US IVRY FOOTBALL / JOINVILLE RC Coupe U15 du 22/03/2025

Courriel de US Ivry du 15/04/2025.

Exceptionnellement, la Commission reporte la rencontre au 26/04/25. Les clubs ont aussi la possibilité de jouer en semaine, avant le 1^{er} Mai. Prévenir la Commission, pour sa réunion du 22 Avril 2025 12h00.

CHAMPIONNAT U14

53137979 : US CRETEIL LUSITANOS 6 / LIMEIL BREVANNES AJ U14 D3.A DU 29/03/2025

Reprise du dossier.

Lecture des courriers des 2 clubs qui confirment que la rencontre s'est bien déroulée

La commission entérine le résultat : US Créteil 6 - Limeil Brévannes 1 = 3 / 3

53137980 : ES VILLIERS /AVS ORLY U14 D3.A du 29/03/2025

Reprise du dossier en retour du CD.

Ce match est fixé au 10/05/2025.

53137983 : AVS ORLY / ENTENTE SANTENY MANDRES U14 D3.A du 05/04/2025

Reprise du dossier en retour du CD.

Date en attente.

COUPE U14

CALENDRIER

1/4 FINALE 26 AVRIL
1/2 FINALE 10 MAI
FINALE DATE A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 26/04/2025 (tirage au sort effectué par Mr Champion)

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match.

COUPE AMITIE U14

MODIFICATIONS DU CALENDRIER

1/4 FINALE 10 MAI
½ FINALE 31 MAI
FINALE DATE A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 26/04/2025.

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match.

Compte tenu des matchs en championnat le 26/04/25, la Commission décide que les rencontres suivantes

53309929 = FC SUCY 3 / THIAIS FC 2

53309930 = VILLIERS ES 2 / VILLEJUIF US 2

53309931 = CRETEIL LUSITANOS US 2 / JOINVILLE RC 3

53309932 = ENT. SANTENY MANDRES / CHARENTON CAP 4

Se joueront le 10/05/25, les ½ Finales sont programmées le 31/05/25